

INSCRIPTION POUR UN APPRENTISSAGE À PLEIN TEMPS AU CEFF INDUSTRIE

TOUS LES TERMES UTILISÉS DOIVENT ÊTRE COMPRIS DANS LEUR SENS ÉPICÈNE

Cliquez ici pour
ajouter une
photo récente

1. DONNÉES PERSONNELLES

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse (rue et n°) : _____

NPA / Localité : _____

Date de naissance : _____

Langue maternelle : _____

N° AVS : 756. _____

Tél. fixe : _____

Tél. portable : _____

Email privé : _____ (autre que celui de l'école secondaire)

Genre : féminin masculin autre : _____

Nationalité : suisse Lieu d'origine + canton : _____

autre Pays d'origine : _____

Permis de séjour : B C F N L S

Validité permis (date) : _____

1.1. REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Nom(s) : _____

Prénom(s) : _____

Adresse (rue et n°) : _____

NPA / Localité : _____

Téléphone fixe : _____

Tél. portable : _____

Adresse mail : _____

2. CHOIX DE PROFESSIONS

1^{er} choix a)

2^e choix b)

FORMATIONS CFC EN 4 ANS

Automaticien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dessinateur constructeur industriel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dessinateur en construction microtechnique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Électronicien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Électronicien en multimédia	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informaticien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Micromécanicien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Polymécanicien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualiticien en microtechnique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MATURITÉ PROFESSIONNELLE TAS*, intégrée à l'apprentissage

L'inscription à la maturité se fait exclusivement via le site du canton de Berne (et non au ceff)

Flashez le QR code ci-dessous pour parvenir à l'inscription.



Inscription aux filières de formation des écoles du degré secondaire II (Gymnase, maturité professionnelle, ECG, ESC)
bkd.be.ch



Filière souhaitée après admission :

- Maturité technique intégrée monolingue 4 ans
- Maturité technique intégrée multilingue (français-anglais) en 3 ans

Flashez le QR code ci-contre pour les informations complémentaires →



*TAS : Technique, Architecture et Sciences de la vie

FORMATION CFC EN 3 ANS

Mécanicien de production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monteur automaticien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Opérateur en informatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FORMATION AFP EN 2 ANS

Praticien en mécanique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
------------------------	--------------------------	--------------------------

a) J'ai un choix professionnel clair

b) Je pourrais aussi envisager un apprentissage dans cette profession

3. PARCOURS AVANT ADMISSION

3.1. ÉCOLE SECONDAIRE

Nom / Lieu : _____

Niveau du dernier bulletin avant inscription : 10H 11H

En français : A B C Autre _____

En mathématique : A B C Autre _____

En allemand : A B C Autre _____

3.2. STAGES

Stages déjà effectués :

MÉTIER	ENTREPRISE	LIEU	DURÉE

3.3. AUTRES

Si vous avez terminé votre formation scolaire obligatoire depuis plus de 2 ans, veuillez nous expliquer en quelques mots votre parcours depuis la fin de votre scolarité obligatoire. Indiquez également les formations achevées et les diplômes déjà obtenus.

4. AUTRES DEMANDES D'ADMISSION DÉPOSÉES (GYMNASE, APPRENTISSAGE, ...)

ÉTABLISSEMENT / ENTREPRISE	LOCALITÉ

5. COMPENSATION DES DÉSAVANTAGES

Avant admission

Le candidat au bénéfice de mesures compensatoires peut les faire valoir lors de l'examen d'admission.

Les joindre à la présente inscription.

Après confirmation d'admission

Une convention relative aux mesures compensatoire est à établir entre le ceff INDUSTRIE et l'élève, pour la durée de sa formation. Instruction pour déposer une demande, via le site du canton de Berne :

Compensation des désavantages dans le cadre de la formation professionnelle initiale
bkd.be.ch



6. APPRENTISSAGE ET SPORT DE PERFORMANCE

Après confirmation d'admission

Pour pouvoir concilier sport de haut niveau et formation professionnelle, une convention complémentaire au contrat d'apprentissage peut être conclue pour des aménagements particulier.

Information sur le site du canton de Berne :

Apprentissage et sport de performance
bkd.be.ch



7. ÉLÈVES HORS CANTON

La poursuite d'une formation à l'extérieur de son canton de domicile reste une exception soumise à certaines conditions. Selon leur provenance, les élèves soumettent une demande motivée à leur canton de domicile pour l'obtention d'une autorisation à suivre une formation hors canton.



Une admission sans autorisation génère des frais d'écolages annuels à hauteur de :

- CHF 9'620.- pour les élèves du Jura et de Neuchâtel (montant à confirmer)
- CHF 15'800.- pour les élèves des autres cantons

8. SIGNATURES

Par leur signature, l'élève et son représentant légal attestent de la véracité des renseignements ci-dessus et confirment avoir pris connaissance du règlement spécifique à la filière de formation CFC plein temps dans le domaine de l'Industrie relatif aux conditions d'admissions, directives d'évaluation et de promotions.

Règlement spécifique à la filière CFC
ceff.ch

ceff
CENTRE FEDERAL DE RECHERCHE ET DE
DEVELOPPEMENT



Lieu et date

Signatures

Candidat :

Représentant légal :

À JOINDRE :

- Dernier bulletin scolaire en date
- Carte d'identité pour les nationalités suisses
- Permis de séjour valable pour les nationalités étrangères
- Mesures compensatoires en vigueur avant admission
- Autorisation de suivre une formation hors canton pour les candidats domiciliés hors canton de Berne

À RETOURNER AVEC LES ANNEXES À : industrie@ceff.ch

ou par courrier à :

ceff INDUSTRIE
Rue Baptiste-Savoie 26
2610 Saint-Imier